

La langue de Molière, la langue des institutions européennes ?

bvoltaire.fr/la-langue-de-moliere-la-langue-des-institutions-europeennes/

Auteur : Marie-Hélène
Verdier



Après l'anglais partout, en raison de l'élargissement de l'Union européenne, le français va-t-il reprendre du poil de la bête dans les institutions européennes ? Avec le Brexit, en effet, une chance s'offre au Président Macron de faire du français la langue diplomatique qui supplanterait l'anglais. Aussi a-t-il voulu que les personnalités aux postes clés soient bilingues : Christine Lagarde, présidente de la BCE, Josep Borrell, haut représentant pour les relations extérieures. Quant à Philippe Léglise-Costa, ambassadeur de la France auprès de l'Union européenne, il quitte une table si on ne parle pas le français. Macron a pesé de tout son poids pour que la présidence de la Commission européenne soit assurée par un locuteur français. Ursula von der Leyden cumule deux atouts : être une femme et parler « la langue de Molière. » Elle tweete également en trois langues.

« *Nous voulons travailler en français !* » Tel est le cri du cœur, lancé, le 16 septembre dernier, par le Carré bleu, un groupe de fonctionnaires européens francophones résidant à Luxembourg, dans une lettre ouverte à Ursula von der Leyden dont *le Point* a la copie. Ils dénoncent le monolinguisme stérile des textes et des débats, une langue basique qui ne permet d'exprimer aucune pensée. Ils exigent que le français redevienne la langue de « délibération » qu'elle a vocation d'être depuis l'origine de l'Union européenne.

Toute langue est un enjeu géopolitique. Si elle assure l'unité d'un pays, elle est aussi un outil de concurrence, de marché, et un produit culturel. Là où on ne parle plus une langue, une autre s'impose. Avec le Brexit, la langue de Shakespeare devient exclusivement la langue de Donald. Macron le sait. On ne peut donc que saluer son

ambition. Encore faut-il mettre les moyens car la tâche est difficile, les dégâts considérables : le chinois s'implante en Afrique, l'espagnol et l'arabe au Canada. Partout, en tout, un globish mortifère s'est imposé sur notre planète.

C'est dans les années 1974-1995 que le français a commencé un lent déclin dont nous sommes les fossoyeurs. En février 2016, un rapport parlementaire courageux, à l'Assemblée nationale, signale la disparition alarmante du français à l'international. Or, personne n'applique la loi Toubon de 1994 qui avait pour but de préserver la langue française, et la loi Fioraso, facilitant l'usage de l'anglais, s'impose à l'université en 2013. Le recul du français s'accélère partout, même au Québec. Or, si on ne protège pas le français en France, inutile de rêver diplomatie. On a salué le discours de Macron de mars 2018 sur la francophonie. Mais le français de la francophonie et de la diplomatie n'existera que si « langue instituée » redevient forte au sein même de notre pays : nous en sommes loin. Et, au lieu de le voir, on perd son temps en idéologie inclusive et à faire le procès de « la langue du colonisateur » ! On y gagne que les héritiers de Voltaire, devenus sourds à l'ironie, ne voient plus les cordes des discours idéologiques.

Le français ne retrouvera sa vocation diplomatique que s'il est appris à l'école avec amour, avec humilité.

© Copyright 2020 Boulevard Voltaire